

Barème d'honoraires

Offres De Vente

Prix	Valeur
€	0 %
< 50 000,00 €	10 %
50 001,00 - 100 000,00 €	9 %
100 001,00 - 150 000,00 €	8.5 %
150 001,00 - 200 000,00 €	8 %
200 001,00 - 250 000,00 €	7.5 %
250 001,00 - 300 000,00 €	7 %
300 001,00 - 350 000,00 €	6.5 %
350 001,00 - 400 000,00 €	6 %
400 001,00 - 500 000,00 €	5.5 %
500 001,00 - 10 000 000,00 €	5 %

TRANSACTION

Prix de Vente	Taux TTC (maximum)		Prix de Vente	Taux TTC (maximum)
> 500 001 €	5 %		200 001 € à 250 000 €	7,5 %
400 001 € à 500 000 €	5,5 %		150 001 € à 200 000 €	8 %
350 001 € à 400 000 €	6 %		100 001 € à 150 000€	8,5 %
300 001 € à 350 000 €	6,5 %		50 001 € à 100 000 €	9 %
250 001 € à 300 000 €	7 %		0 € à 50 000€	10 %

Offres De Location

LOCATION

Honoraires de location, local à usage d'habitation :

Plafond honoraires à la charge du locataire :

immobilière BERNARD HELME

04 91 22 15 15 | 04.91.71.52.55

E-Mail : nathalievannalle@outlook.fr | Site : <http://www.ibh-immobilier.com>

- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction de bail :

10 € TTC / m² de surface habitable.

- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC / m² de surface habitable.

Plafond honoraires à la charge du bailleur :

- Honoraires d'entremise, négociation, de visite, de constitution du dossier, de rédaction de bail :

10 € TTC / m² de surface habitable.

- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC / m² de surface habitable.

Honoraire de location, local commercial, industriel, professionnel :

- 18% TTC du loyer annuel à la charge du preneur.

- 18% TTC du loyer annuel à la charge du bailleur.

Rédaction d'un bail :

Habitation (établi sans honoraires de négociation) :

- 350 € TTC maximum à la charge du bailleur.

- 350 € TTC maximum à la charge du locataire.

Commercial ou professionnel :

- 600 € TTC maximum à la charge du bailleur.

- 600 € TTC maximum à la charge du locataire.

Garage / parking :

- 155 € TTC maximum à la charge du bailleur.

Offres De Location

immobilière BERNARD HELME

04 91 22 15 15 | 04.91.71.52.55

E-Mail : nathalievannmalle@outlook.fr | Site : <http://www.ibh-immobilier.com>

Honoraires de location, local à usage d'habitation :

Plafond honoraires à la charge du locataire :

- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction de bail :

10 € TTC / m² de surface habitable.

- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC / m² de surface habitable.

Plafond honoraires à la charge du bailleur :

- Honoraires d'entremise, négociation, de visite, de constitution du dossier, de rédaction de bail :

10 € TTC / m² de surface habitable.

- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC / m² de surface habitable.

Honoraire de location, local commercial, industriel, professionnel :

- 18% TTC du loyer annuel à la charge du preneur.

- 18% TTC du loyer annuel à la charge du bailleur.

Rédaction d'un bail :

Habitation (établi sans honoraires de négociation) :

- 350 € TTC maximum à la charge du bailleur.

- 350 € TTC maximum à la charge du locataire.

Commercial ou professionnel :

- 600 € TTC maximum à la charge du bailleur.

- 600 € TTC maximum à la charge du locataire.

Garage / parking :

- 155 € TTC maximum à la charge du bailleur.

- 155 € TTC maximum à la charge du locataire.